

B

Babillard de
Mandeville

Vol. 16 • No 2 • Mai 2016
www.mandeville.ca

La saison des fleurs



***La Voix
des parents***



***Le mot des
travaux publics***



Taxibus



En direct de l'Hôtel de Ville

Municipalité de Mandeville
162, rue Desjardins
Mandeville (Québec) J0K 1L0
Tél. : 450 835-2055

Mot de la mairesse

Francine Bergeron



Chers Mandevillois et Mandevilloises,

Nous entrons enfin dans l'été dont la venue était tant attendue. Nous pouvons maintenant mettre derrière nous les séances de pelletage et de déglçage. Après le ménage du printemps viennent les activités estivales et nous vous proposons, comme d'habitude, plusieurs changements pour égayer cette saison.

Plusieurs travaux seront accomplis durant l'été tels que ceux d'asphaltage au lac Mandeville, les exutoires sur la rue Desjardins et bien d'autres travaux routiers.

De plus, nous commencerons, dès la signature avec le Ministère, le parcours d'aires de repos au lac Mandeville. Après une longue attente, vous pourrez enfin profiter de celles-ci.

Comme c'est le cas chaque année, ce sera aussi l'occasion de tous nous réunir lors de la Fête nationale qui aura lieu le

24 juin 2016. Nous vous proposons une fête des plus mémorables suivie du traditionnel feu d'artifice qui vous en mettra plein la vue.

Je vous rappelle que des élections partielles auront lieu le 29 mai (vote par anticipation) et le 5 juin 2016 pour le poste de conseiller au district numéro 6 (secteur lac Hénault/chemin du Parc).

Je vous souhaite un bel été tout en couleurs!



Pour nous joindre

Hôtel de Ville
450 835-2055

Travaux publics

En cas d'urgence
450 916-2380

450 835-2055
poste 4706

Salle municipale et patinoire
450 835-2055
poste 4708

Environnement et urbanisme
450 835-2055
poste 4702

Travaux publics

Réjean Bergeron

Enfin, la saison estivale se pointe le bout du nez. Nous pouvons goûter les joies de l'été et pratiquer nos activités préférées. Bien sûr, l'hiver a laissé sa trace sur nos chemins comme sur nos propriétés.

Le Service des travaux publics déploie des efforts constants pour maintenir les voies de circulation en bon état. Vous êtes invités à l'aider dans son travail

en déclarant la présence de nids-de-poule et en circulant à des vitesses appropriées en période de gel et de dégel. Notez que la majorité des travaux de réparation de la chaussée se font pendant la période estivale.

De plus, nous vous invitons à communiquer avec la municipalité si vous remarquez qu'un lampadaire est défectueux. Toutefois, il est possible que la réparation

ne soit pas effectuée immédiatement, selon le nombre d'appareils à remettre en bon état.

J'en profite également pour vous informer que, selon le règlement 235-2015, il est considéré comme une nuisance le fait de laisser, déposer ou maintenir, des excréments d'animaux dans et sur les rues de la municipalité, les parcs, les places publiques ou privées, les immeubles publics ou privés, les cours d'eau et les lacs situés dans les limites de la municipalité.

Je souhaite à tous un très bel été!

Environnement et urbanisme

Mathieu Perreault

Crédit d'impôt RénoVert

Lors du dépôt du dernier budget, le gouvernement provincial a accordé un nouveau crédit d'impôt pour les rénovations résidentielles. Ce crédit d'impôt est valable pour les années d'imposition 2016 et 2017 et vise les travaux de rénovation résidentielle écoresponsable effectués par un entrepreneur qualifié. Il s'applique aux maisons individuelles, aux maisons mobiles fixes, aux logements locatifs et aux chalets. Le crédit permet le remboursement de

20 % des frais jusqu'à un maximum de 10 000 \$. Pour plus de détails, je vous invite à visiter le site Internet de Revenu Québec à l'adresse suivante : <http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renover/default.aspx>

Rappels

Abris temporaires d'automobiles

Les abris temporaires d'automobiles peuvent être utilisés jusqu'au 1^{er} mai.

Entreposage sur les terrains

La municipalité tient à vous rappeler que l'entreposage de matériaux, de véhicules ou d'autres objets est interdit sur les terrains vacants. L'entreposage est seulement autorisé dans le cas de propriétés ayant une résidence sur leur terrain, et ce, dans la cour arrière ou latérale.

Bandes riveraines

Cet été, nous allons refaire le tour des bandes riveraines des principaux lacs de la municipalité. Dans les semaines précédant la visite, vous recevrez une lettre vous indiquant la période durant laquelle le technicien sera présent dans votre secteur.



Municipalité de Mandeville
162, rue Desjardins
Mandeville (Québec) J0K 1L0
Tél. : 450 835-2055
www.mandeville.ca



Le Babillard est le bulletin d'information de la Municipalité de Mandeville

Tirage : 1000 exemplaires distribués gratuitement
Rédaction : Municipalité de Mandeville
Design : Métaphore Communication
Impression : Imprimerie Lanaudière



Voici quelques nouvelles acquisitions qui seront susceptibles d'agrémenter votre été!

ROMANS

Louise Chevrier, *Les chroniques de Chambly*, tomes 1, 2 et 3 (Q)
Céline Curiol, *Les vieux ne pleurent jamais*
Micheline Duff, *Le passé recomposé*, tome 1
Marie-Bernadette Dupuy, *La Galerie des jalousies*, tomes 1 et 2
Elena Ferrante, *L'amie prodigieuse*, tomes 1 et 2
Richard Flanagan, *La route étroite vers le nord lointain*
Fabio Geda, *Dans la mer il y a des crocodiles*
Garth Risk Hallberg, *City on fire*
Vea Kaiser, *Blasmusikpop : comment un ver solitaire changea le monde*
Rosette Laberge, *Souvenirs d'autrefois*, tome 2 (Q)
Pierre Lemaitre, *Trois jours et une vie*
Marc Levy, *L'horizon à l'envers*
France Lorrain, *La promesse des Gélinas*, tome 3, Florie (Q)
Sean Michaels, *Corps conducteurs*
Guillaume Musso, *La fille de Brooklyn*
Denis Thériault, *La fiancée du facteur* (Q)
Kim Thuy, *Vi*
Adriana Trigiani, *L'Italienne*

ROMANS POLICIERS

Jussi Adler Olsen, *Promesse*
Arnaldur Indridason, *Opération Napoléon*
Craig Johnson, *Dark Horse*
Philip Kerr, *La dame de Zagreb*
Deon Meyer, *En vrille*
Kathy Reichs, *Macabre retour*

Passez un très bel été et bonne lecture!

La bibliothèque sera fermée les 22 et 23 mai, en raison de la fête des Patriotes.

La vente annuelle de livres usagés aura lieu le samedi 4 juin de 9 h à 13 h.

Durant les vacances d'été, la bibliothèque sera fermée du 17 au 30 juillet 2016.

Bravo !

« Permettez-moi par ces lignes de remercier et souligner le travail exceptionnel de notre bibliothécaire

Monique Bessette.

Son accueil, son enthousiasme, ses connaissances littéraires, ses suggestions toujours pertinentes contribuent à agrémenter nos heures de loisir.

J'adresse toute ma gratitude à Madame la mairesse Francine Bergeron qui, par son flair, entoure les Mandevilloises et Mandevillois d'un personnel des plus compétents. »

Diane Marinelli-Drouin
Résidente de Mandeville



Service des loisirs

Isabelle Beaudoin
Technicienne en loisirs
450 835-2055 poste 4707
loisirsmandeville@intermonde.net

5 novembre 2016 à 20 h

MIKE WARD

en spectacle à Mandeville!

Le spectacle de Mike Ward aura lieu le 5 novembre prochain à 20 h à la salle municipale.

Les billets sont vendus au coût de 35 \$ en prévente seulement au bureau municipal. Pour vous en procurer, communiquez avec votre service des loisirs municipal au 450 835-2055, poste 4707. Faites vite, car les places sont limitées!



PATRIMOINE
MANDEVILLE

Le Comité du patrimoine de Mandeville vous invite à nous faire parvenir vos photos de mariages ayant eu lieu à Mandeville. Ces dernières constitueront le thème principal de l'exposition du comité qui se tiendra le 6 août prochain à l'église de Mandeville lors de la journée Théâtre de rue.

Ces photos seront numérisées et les originales vous seront rendues. Si c'était possible, nous vous demandons d'identifier les personnes apparaissant sur les

photos que vous prêterez généreusement aux membres du comité. Cela facilitera grandement l'identification.

Vous devez nous faire parvenir vos photos de mariage avant le **1^{er} juillet 2016**.

De plus, le Comité du patrimoine de Mandeville souhaite inviter tous les organismes et toutes les entreprises de Mandeville à lui prêter leurs archives ou photos anciennes afin que nous puissions les numériser et les archiver.

Veillez communiquer avec votre service des loisirs au 450 835-2055, poste 4707 ou à loisirsmandeville@intermonde.net

Juin

Fête des voisins



Notre troisième Fête des voisins aura lieu le 11 juin 2016 dès 10 h au terrain municipal. Ce sera un moment pour nous rassembler, manger ensemble, parler et nous amuser. En cas de pluie, nous nous rassemblerons dans la salle municipale.

Atelier de psychomotricité Gratuit

Durant cette même fête, un atelier de psychomotricité gratuit aura lieu de 10 h à 11 h à la salle municipale. Cet atelier est gratuit et il est conçu pour les moins de 6 ans ainsi que leurs parents. **Inscrivez-vous avant le 3 juin** auprès de votre service des loisirs municipal.

Fête nationale



La Fête nationale du Québec sera célébrée le 24 juin dès 16 h au terrain municipal. Les favoris seront au rendez-vous : groupes de musique, go-karts à pédales, musique, animation et feux d'artifice!

Le camp de jour



Dès le 27 juin, le camp de jour municipal fera vivre des expériences inoubliables à nos enfants. Pour aussi peu que 35 \$ par semaine (sorties incluses), les enfants auront la possibilité de passer un été mémorable dans un camp de qualité certifié par l'Association des camps de jour du Québec. Un service de garde sera également offert de 16 h à 17 h 30 pour seulement 4 \$ par jour.

Juillet

Vente-débarras



Deux ventes-débarras sans permis sont autorisées annuellement à Mandeville. Cette année, la première se déroulera les 1^{er}, 2 et 3 juillet. Pour l'occasion, si vous n'avez pas d'endroit pour vendre vos articles, la Fabrique peut vous louer une table dans la salle municipale à un coût minime. La deuxième vente-débarras aura lieu à la fête du Travail. Les dates seront inscrites dans la prochaine édition du Babillard.

Atelier de psychomotricité Gratuit

L'atelier de psychomotricité mensuel aura lieu le 9 juillet à 10 h à la salle municipale comme nous l'a demandé le comité de la Voix des parents. Ne vous en privez pas, c'est gratuit et amusant! **Inscrivez-vous avant le 30 juin** afin que l'on puisse préparer le matériel en quantité suffisante.

Cinéma en plein air



Le 9 juillet prochain, dès que la noirceur sera tombée (vers 21 h), nous vous présenterons un film en plein air au terrain de balle molle. Amenez votre chaise et votre couverture! Nous vous attendons en grand nombre! En cas de pluie, le film sera projeté dans la salle municipale.

Concours de devise et de photos

Les heureux gagnants du concours de photos et de celui pour la nouvelle devise municipale seront dévoilés très bientôt lors de la Saint-Jean et dans la prochaine édition du Babillard.

Août

La Voix des parents

Le comité de La Voix des parents continue de se réunir. Ses membres vous invitent d'ailleurs à participer aux séances de cardiopoussette. En fait, il s'agit d'un moment pour prendre l'air avec votre enfant et discuter avec d'autres parents. C'est gratuit pour les résidents de Mandeville! Profitez-en!

Un rendez-vous culturel à ne pas manquer!

Le 6 août prochain dès 13 h.

Pour une quatrième année consécutive, les citoyens de Mandeville auront la chance d'accueillir Mandeville, une histoire mettant en vedette nos artistes locaux qui présenteront la pièce **Crinolines et Bottines**. Il s'agit d'un événement culturel festif, inspiré et façonné par les artistes d'ici, pour le plaisir des petits et des grands. On vous propose également cette année, une journée remplie d'activités, des créations originales et régionales, avec une programmation culturelle variée : des spectacles de théâtre, de la danse, de la musique, des expositions, des kiosques d'artisans et de commerçants ainsi qu'une soirée dansante qui prolongera le plaisir d'être dans l'ambiance des années 1950.

Au programme :

Anne, la maison au pignon vert : une pièce du théâtre **Advienne que pourra** de La roulotte de Paul Buissonneau.

Une tombola : les enfants pourront y tester leurs habiletés avec des jeux d'adresse.

La danse s'endimanche : une présentation de la compagnie Empreinte Vague sur le parvis de l'église.

Crinolines et Bottines : une création locale originale.

Synopsis : une équipe de cinéma débarque à Saint-Charles-de-Mandeville dans les années 1950 afin de tourner une comédie musicale. Une histoire d'amour naîtra entre un jeune Américain venu en vacances et une jeune femme du village.

Des acteurs locaux talentueux vous feront vivre une aventure théâtrale haute en couleur où l'humour, la musique et la danse seront à l'honneur.

Les activités seront offertes gratuitement par la municipalité à partir de 13 h. Soyez à l'affût de la publicité afin de connaître le déroulement de la journée.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!



RAPPEL

11 JUIN FÊTE DES VOISINS
 24 JUIN FÊTE NATIONALE
 27 JUIN DÉBUT DU CAMP DE JOUR
 1-2-3 JUILLET VENTE-DÉBARRAS
 9 JUILLET CINÉMA EN PLEIN AIR
 6 AOÛT THÉÂTRE DE RUE

Crédit photo Fête nationale : Guy Charpentier



Aux Trouvailles de Mandeville

Nous aimerions souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants de Mandeville.

Heures d'ouverture

Nous sommes ouverts du **LUNDI** au **JEUDI** de **9 h 30 à 16 h 30**.

Nous vous remercions de votre générosité, car vos dons de vêtements, de divers articles et de meubles sont nécessaires et peuvent servir à d'autres. Vous pouvez nous téléphoner au 450 835-7207 pour la cueillette de vos meubles en bon état, nous passerons les ramasser les mardis. Déposez vos sacs et vos boîtes à l'intérieur, pendant les heures d'ouverture, si possible.

Nous offrons des meubles de tous genres, bureaux, ensembles de cuisine, de salon, tables de salon, bibliothèques, divans et chaises, etc. à bas prix à notre entrepôt et au local. Alors, renseignez-vous.

Dîners communautaires

Nous offrons des dîners communautaires les mercredis et jeudis midi au coût de 3 \$ pour les membres ou de 5 \$ pour les non-membres. Venez vous divertir et partager ces repas avec

nous. Il n'y aura pas de dîners communautaires pendant les vacances estivales, soit du 22 juillet au 7 août 2016.

Carte de membre

Le coût de la carte de membre est de 5 \$ et vous pouvez vous la procurer auprès de notre organisme.

Déchets de construction

Depuis quelque temps, des gens viennent porter leurs déchets de construction sur le terrain d'Aux Trouvailles de Mandeville. Cela occasionne des frais importants pour notre organisme! Vous devez aller porter vous-même vos déchets de construction au centre de recyclage Frédérick Morin situé au 1752, rue Saint-Cléophas à Saint-Gabriel-de-Brandon (450 835-1444). Les gens qui déposeront leurs déchets sur notre terrain, devront nous rembourser les frais encourus et recevront une facture reliée aux dépenses que cela entraîne.

Merci de votre collaboration.



Récupération de matériel informatique et électronique

Vous pouvez apporter vos téléviseurs, ordinateurs, cellulaires, imprimantes et tout autre accessoire électronique au centre de recyclage Frédérick Morin.

Recyclage Frédérick Morin
1752, rue Saint-Cléophas
Saint-Gabriel-de-Brandon (Québec)
450 835-1444

Jours fériés et dates de fermeture

Veuillez prendre note que nous serons fermés le lundi 23 mai, jour de la fête des Patriotes.

Nous serons également fermés durant les deux semaines des vacances de la construction, soit du **22 juillet au 7 août 2016**.



L'école se termine bientôt et, déjà, vous voyez la rentrée arriver avec tous les coûts qu'elle entraîne...

Le *Comité de lutte contre la pauvreté de Brandon organise pour une deuxième année le projet Bien équipé pour la rentrée!

Il s'agit d'un projet qui vise à soutenir les familles à faibles revenus pour la période de la rentrée scolaire.

Pour être admissible au projet, vous devez...

- 1 Être une famille à faible revenu (voir tableau ci-dessous) habitant de façon permanente l'une des villes suivantes : Ville de Saint-Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Cléophas-de-Brandon, Saint-Damien, Saint-Didace, Saint-Norbert, Saint-Edmond et Mandeville.
- 2 Avoir un enfant inscrit dans un établissement public d'enseignement primaire ou secondaire desservi par l'une des municipalités mentionnées ci-dessus.
- 3 Fournir la documentation confirmant le montant total de votre revenu familial (Avis de cotisation 2015) et une preuve que votre enfant est inscrit à l'école qui dessert l'une des villes mentionnées ci-dessus.
- 4 Vous procurer le formulaire d'inscription auprès de l'un de ces organismes à partir de juin :
**Source de Vie (450 835-1837),
Aux Trouvailles de Mandeville (450 835-7207),
La Ruche Saint-Damien (450 835-9228).**
Remplissez ce formulaire et remettez-le au plus tard le vendredi 29 juillet 2016 à 16 h.

Nombre de personnes dans le ménage	Seuil de revenu
2 personnes	19 625 \$
3 personnes	24 437 \$
4 personnes	30 487 \$
5 personnes	34 717 \$
6 personnes	38 502 \$
7 personnes et plus	42 286 \$

*Comité de lutte contre la pauvreté : Aux Trouvailles de Mandeville, Centre Avec des Elles, Centre de bénévolat Brandon, Cible Famille Brandon, CISSS de Lanaudière, Source de Vie et La Ruche Saint-Damien.

Vous pensez au suicide?

Vous êtes inquiet pour un proche?
Vous avez perdu quelqu'un qui s'est suicidé?

Ne restez pas seul. Le Centre de prévention du suicide de Lanaudière est là pour vous soutenir en tout temps au

1 866 APPELLE (1 866 277-3553) - www.cps-lanaudiere.org





Service de taxibus dans le secteur de Brandon

Prix : 2 à 3 \$ par déplacement, beaucoup plus économique qu'un transport par taxi standard.

Quatorze (14) départs par jour, du lundi au dimanche.

Territoire desservi : Mandeville, Saint-Didace, Saint-Cléophas-de-Brandon, Saint-Gabriel-de-Brandon, la Ville de Saint-Gabriel et Saint-Norbert.

Téléphone (réservation) : 450 835-9711 ou sans frais 1 877 835-9711.

Une réservation est nécessaire. Préférentiellement, un jour ouvrable à l'avance.

Transferts possibles : Autobus 31 (Saint-Gabriel, Saint-Félix-de-Valois, Joliette).

Heures de réservation : Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h.

De mai à octobre :
Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 15 h, le vendredi de 8 h à 10 h.

À noter qu'une annulation tardive peut entraîner des pénalités.

Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site Internet de la MRC de D'Autray au www.mrcautray.qc.ca sous l'onglet Transport ou communiquez avec le service de transport de la MRC au 450 835-9711.



La remise en forme après l'accouchement

La grossesse est une dure épreuve pour le corps. Voilà pourquoi il est important de lui permettre de récupérer avant de penser à perdre les quelques kilos pris durant celle-ci. Les médecins recommandent d'attendre au moins 4 à 6 semaines avant de reprendre l'activité physique. Si vous avez subi une césarienne, il est préférable d'attendre 6 à 8 semaines. Commencez votre mise en forme par des exercices d'intensité faible à modérée idéalement sans saut. La marche et la natation sont de bons premiers exercices.

Capsule *La Voix des parents*

Augmentez l'intensité quand vous vous sentez prête. N'oubliez pas que l'alimentation joue un rôle primordial dans votre processus de perte de poids. Mangez des aliments riches en protéines en essayant d'éliminer les gras, les sucres et le sel. Allez-y à votre rythme et bon entraînement.

D'ailleurs, des séances de Cardio-poussette gratuites pour les citoyens de Mandeville vous sont offertes. Alors, pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, contactez votre service des loisirs au 450 835-2055, poste 4707 ou envoyez un courriel à loisirsmandeville@intermonde.net



Articles essentiels en cas de situation d'urgence

- Eau potable – deux litres par personne par jour
- Nourriture non périssable
- Ouvre-boîte manuel
- Lampe de poche – incluant des piles de rechange
- Chandelles
- Briquet ou allumettes
- Trousse de premiers soins – antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.
- Un sac d'urgence facile à transporter en cas d'évacuation

N'oubliez pas vos animaux de compagnie qui ont besoin de tout près de 4 litres d'eau par jour et de suffisamment de nourriture pour trois jours.

En cas de situation d'urgence, vous devez pouvoir être autosuffisant pendant au moins 72 heures. Ayez en tout temps à la maison les articles suivants :



Le conseil d'administration du Club FADOQ de Saint-Charles-de-Mandeville tient à vous informer que le gouvernement fédéral a octroyé à notre Club une somme de 13 816,00 \$ dans le cadre du projet Nouveaux Horizons pour les aînés.

Cette subvention servira à rendre nos salles d'eau plus adéquates pour les aînés.



Des jeunes de Mandeville s'illustrent sur la scène sportive

Les Archers de Saint-Gabriel, Novice B, ont participé aux championnats régionaux. Toutes nos félicitations à **Derek Beaulieu, Matis Denis, Nicolas Charbonneau et Alexis Baril**. Ces hockeyeurs sont maintenant inscrits au tournoi provincial novice de Blainville.

Les animaux abandonnés...

Tomber amoureux d'un chat, d'un chien ou de tout autre animal, qu'il soit domestiqué ou de ferme, entraîne des coûts et des responsabilités... L'adoption d'un animal est un engagement et une responsabilité à long terme, car cela exige du temps, de l'énergie et des ressources. Il ne faut jamais choisir un animal en cédant à vos impulsions.

Certaines circonstances peuvent toutefois vous empêcher de le garder : votre animal est devenu beaucoup plus gros que vous vous y attendiez, il ne convient plus à votre emploi du temps, l'arrivée d'un bébé, un déménagement dans un logement où les animaux sont interdits, une cohabitation difficile avec un autre membre de la famille, etc.

Il arrive parfois que certaines personnes trouvent une solution facile pour s'en départir en les abandonnant dans les forêts. Notre municipalité étant reconnue pour sa belle et grande nature, elle devient un endroit propice à de tels gestes... Cette solution n'est toutefois pas acceptable, car elle peut provoquer des accidents sur la route,

un déséquilibre de l'environnement et occasionner des dommages au voisinage.

Voici quelques astuces qui pourraient vous aider à faire adopter votre animal (chat, chien, cheval, cochon, reptile, etc.) :

Demandez à vos proches si quelqu'un voudrait l'adopter;

Utilisez les réseaux sociaux (Kijiji, Facebook, LesPAC et autres) pour vendre votre animal avec sa trousse de départ et, surtout, indiquer la raison de la vente (par exemple, il ne s'entend pas avec les enfants) pour éviter que l'animal se retrouve encore une fois dans la même situation d'adoption;

Votre animal n'est toujours pas adopté, alors communiquez avec le contrôleur canin, les animaleries, les fermes, les zoos, les refuges d'animaux ou les vétérinaires afin d'expliquer votre situation et ils pourront vous aider, car ils sont pleins de ressources (vous pouvez également leur demander de poser une affiche);

Si vous n'arrivez toujours pas à faire adopter votre animal, en dernier recours, il reste une solution, mais pas la plus agréable, et c'est l'euthanasie. À cette étape, si vous avez tout tenté pour faire adopter votre animal et n'avez pas réussi, il sera beaucoup mieux là-haut que laissé à lui-même dans la forêt sans aucune connaissance de la nature sauvage et aucun instinct de survie. L'euthanasie des petits animaux se fait chez le vétérinaire. Pour les gros animaux comme les chevaux, le vétérinaire se déplace chez vous. Bien sûr, il y a des coûts pour cet acte médical.

Finalement, nous vous rappelons que, peu importe sa race, adopter un animal engage de grandes responsabilités, pensez-y sérieusement!

